

ACTION TO **IMPACT**



DE L'ACTION À **L'IMPACT**

De l'action à l'impact Guide de financement

Guide du programme et de candidature



CANADIAN ASSOCIATION OF SCIENCE CENTRES
ASSOCIATION CANADIENNE DES CENTRES DE SCIENCES

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada 

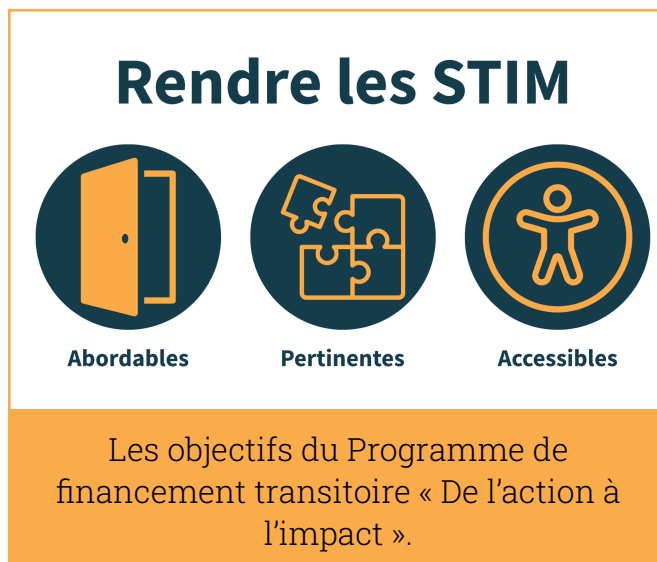
Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
Contexte	5
Thèmes du programme	6
Portée et objectifs	14
Admissibilité	15
Critères de sélection	16
Organisations communautaires cocandidates	16
Développement professionnel et ressources	17
Trousse d'évaluation	17
Échéancier du programme	19
Échéancier pour un projet d'un (1) an : 2026-2027	19
Échéancier pour un projet de deux (2) ans : 2026-2028	20
Communauté de pratique	21
Processus de candidature	22
Coordonnées	22
Informations sur le projet	22
Relations communautaires	24
Budget	25
Évaluation et rapports	26
Collaboration et soutien	26
Coordonnées	26
Annexe A	27
Annexe B	29
Annexe C	31
Coûts admissibles	31
Coûts non admissibles	31
Références	32

Introduction

En 2023, l'Association canadienne des centres de sciences (ACCS) a obtenu un financement pluriannuel de la part d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) dans le cadre du [Fonds stratégique des sciences](#) (FSS). Une partie de cette allocation a été affectée au Programme de financement transitoire « De l'action à l'impact », qui soutient des activités destinées aux jeunes issu.e.s de milieux défavorisés et à leurs familles. Ces activités visent à accroître les connaissances, la compréhension et la motivation à prendre des mesures positives, à soutenir le développement de compétences futures et à encourager les jeunes à s'intéresser aux carrières dans les STIM.

Le financement par fonds de transfert vise principalement à accroître l'accessibilité aux STIM, et à les rendre abordables et pertinents dans le cadre des objectifs stratégiques de l'ACCS. L'ACCS versera des fonds par transfert à ses organisations membres afin de mobiliser plus de 65 000 jeunes (dont au moins 5 000 jeunes autochtones) et les membres de leur famille issus de communautés méritantes d'équité et/ou de communautés rurales et éloignées entre 2026 et 2028.



Le programme De l'action à l'impact vise à atteindre ces objectifs des manières suivantes :

- Offrir des activités STIM animées¹ et adaptées au contexte local partout au Canada
- Réduire les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les jeunes sous-représenté.e.s et leurs familles dans l'accès aux domaines STIM.

Le budget du programme de financement De l'action à l'impact est estimé à 1,5 million \$ devant être dépensé entre avril 2026 et mars 2028. Les membres de l'ACCS sont invités à

¹ **Les activités animées** comprennent les activités synchrones (en personne ou en ligne) qui sont dispensées ou guidées par l'organisation candidate et excluent les activités asynchrones que les membres de la communauté complètent de manière indépendante (p. ex., une vidéo/présentation préenregistrée ou une trousse de ressources en ligne).

demander un financement d'une durée de 1 à 2 ans pouvant atteindre 100 000 \$ par an, pour un maximum de 200 000 \$ par projet, afin de développer et de mettre en œuvre, en collaboration avec un partenaire communautaire, des programmes qui contribuent à la réalisation de ces objectifs.

Les organisations membres de l'ACCS admissibles sont celles qui ont déjà tissé des liens avec leur public cible et qui ont démontré leur engagement envers les communautés méritantes d'équité. Les activités animées doivent être élaborées en partenariat avec les communautés rurales et éloignées et/ou méritantes d'équité ciblées et s'aligner sur l'un ou les deux thèmes suivants :

- **Action climatique menée par la communauté**
- **Contrer la désinformation scientifique (par exemple dans les domaines de la santé, du climat, etc.)**

Détails du financement

- **Fonds disponibles** : jusqu'à 100 000 \$ CA par an;
- **Calendrier** : les projets d'une durée de deux ans sont admissibles; toutefois, le financement sera approuvé sur une base annuelle et dépendra des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs du projet, comme démontré dans les rapports d'impact semestriels;
- **Public cible** : les jeunes méritants d'équité (de la maternelle à la 12e année/au cégep) et/ou les jeunes des régions rurales et éloignées, ainsi que leurs familles;
- **Réalisation des activités** : les activités financées seront réalisées entre le 1er avril 2026 et le 31 mars 2028, en partenariat avec des organisations communautaires cocandidates issues de communautés méritantes d'équité et/ou rurales et éloignées;
- **Rapports** : L'ACCS exige des bénéficiaires de financement qu'ils recueillent et soumettent des données démographiques sur les participant.e.s aux activités, ainsi qu'une évaluation des activités, y compris des mesures d'impact. La participation à l'auto-évaluation est facultative pour les participant.e.s aux activités.
 - Les candidat.e.s doivent veiller à adopter des approches culturellement sécuritaires, tenant compte des traumatismes et inclusives pour la collecte de données. Lorsque l'auto-identification directe n'est pas appropriée, les récipiendaires peuvent utiliser d'autres méthodes, telles que les données statistiques régionales, la collaboration avec des partenaires

communautaires ou d'autres mesures indirectes pour fournir les informations et les indicateurs requis;

- l'ACCS fournira un document sur les lignes directrices d'évaluation afin d'aider les récipiendaires à mettre en œuvre efficacement ces pratiques et de veiller à ce que la collecte de données soit effectuée de manière respectueuse, éthique et conforme au bien-être des participant.e.s.

Soutien fourni par l'ACCS

En plus du financement, l'ACCS fournira aux bénéficiaires retenus :

- Ressources sur l'action climatique;
- Ressources numériques liées à la lutte contre la désinformation (c'est-à-dire la bibliothèque de publications sur les réseaux sociaux de LaScienceDAbord, ainsi que les enregistrements des webinaires de formation passés);
- Trousses d'outils pour la collecte de données, l'évaluation des activités et la production de rapports;
- Accès aux archives de développement professionnel de l'ACCS, y compris les enregistrements et les ressources des réunions de la communauté de pratique;
- Accès à nos communautés de pratique permanentes pour soutenir la mise en œuvre, l'évaluation et le développement professionnel des programmes;
- Rencontres avec des expert.e.s en la matière.

Context

L'objectif du [Fonds stratégique des sciences](#), qui consiste à « favoriser la culture scientifique en développant la pensée fondée sur des preuves et les compétences en matière d'innovation », correspond à la vision de l'ACCS, qui est de « promouvoir une culture scientifique et innovante florissante auprès des citoyen.ne.s engagé.e.s de tout le Canada ». Ces objectifs, auxquels s'ajoutent les priorités stratégiques de l'ACCS pour 2024-2026, à savoir l'équité dans les STIM, la vérité et la réconciliation, et l'impact social et

Priorités stratégiques 2024-2026 de l'ACCS		
		
Équité dans les STIM Promouvoir la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accessibilité (DIEA) à travers le réseau de l'ACCS	Vérité et réconciliation Intégrer de manière significative la réconciliation dans tous les aspects du travail de l'ACCS	
		
Impact social et environnemental collectif Stimuler la coopération pour relever les défis mondiaux		

environnemental collectif, façonnent notre programme de financement De l'action à l'impact.

Le programme de financement soutient les priorités en matière d'équité dans les STIM et de vérité et réconciliation en mettant l'accent sur l'élimination des obstacles à la participation aux STIM pour les communautés méritantes d'équité, défavorisées et sous-représentées. Conformément aux principes de la DIEA, l'ACCS met l'accent sur l'établissement de relations et le dialogue lors de l'élaboration de programmes avec les communautés méritantes d'équité. Une approche clé de ce travail consiste à établir des partenariats avec des organisations communautaires qui œuvrent directement auprès des communautés méritantes d'équité ou qui leur rendent principalement

service, et qui possèdent donc une compréhension approfondie de leurs besoins, des obstacles auxquels elles sont confrontées et des opportunités qui s'offrent à elles.

La priorité Impact social et environnemental collectif met l'accent sur les connaissances et les actions pertinentes à l'échelle locale et régionale. Les thèmes du programme de financement De l'action à l'impact 2026-2028 sont « **Action climatique menée par les communautés** » et « **Contrer la désinformation scientifique** », deux thèmes qui ont un impact sur les communautés locales et mondiales.

La force de l'ACCS repose entièrement sur ses membres, qui constituent des sources d'information hautement fiables et bien placées pour offrir des expériences d'apprentissage interactives et ouvertes à leurs communautés locales. Ils jouissent d'un accès unique non seulement aux jeunes (grâce à des programmes scolaires, des programmes parascolaires et des camps), mais aussi à des familles entières, y compris des adultes, grâce à des programmes publics. L'opportunité d'un apprentissage intergénérationnel peut mener à des conversations au sein des familles qui vont au-delà de l'expérience d'apprentissage et qui ont le potentiel de s'étendre à la vie quotidienne.

Le programme de financement De l'action à l'impact vise à rendre les STIM plus accessibles, pertinentes et abordables grâce à une approche locale des défis mondiaux.

Les membres de l'ACSC jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs nationaux visant à relever les défis mondiaux, notamment la crise climatique et la crise de la biodiversité, la désinformation et la confiance dans la science, l'équité dans les STIM, les compétences du XXI^e siècle, ainsi que la santé et le bien-être.

Plan stratégique 2024-2026 de l'Association canadienne des centres de sciences

Thèmes du programme

Les bénéficiaires du financement soutiendront les efforts de l'ACCS pour relever les défis mondiaux grâce à des actions locales qui tiennent compte de la diversité des Canadiens et Canadiennes là où ils vivent et répondent à leurs besoins, préoccupations et priorités spécifiques.

1. Action climatique menée par la communauté

De 2022 à 2024, l'ACCS a aidé ses membres à mettre en œuvre des programmes d'action climatique auprès de plus de 280 000 jeunes à travers le pays grâce au programme [GénérationAction](#).

S'appuyant sur le succès du programme GénérationAction, les activités menées dans le cadre du thème « **Action climatique menée par la communauté** » du programme De l'action à l'impact devraient aider les apprenant.e.s à approfondir leurs connaissances et leur compréhension des changements climatiques au niveau local, avec des impacts environnementaux et humains pertinents au niveau local. Les activités devraient servir à transmettre les facteurs menant à la répartition inégale des impacts des changements climatiques pour cette communauté et les conséquences qui en découlent. Les activités proposées devraient motiver les participant.e.s à s'engager dans des actions climatiques adaptées à leur communauté, qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation. Les participant.e.s de tous âges devraient avoir la possibilité d'acquérir et de mettre en pratique des compétences liées au climat. Les jeunes participant.e.s devraient également être encouragés à envisager des carrières dans les STIM ou liées aux STIM afin de soutenir les transitions durables, grâce à une exposition à des parcours professionnels accessibles dans les STIM, à des portraits de professionnels, à des liens clairs avec les besoins de la communauté ou à d'autres outils fondés sur des données probantes pour faire naître des aspirations professionnelles en lien avec les STIM.

Pourquoi ce thème est-il important?

Si les ODD des Nations Unies font spécifiquement référence à l'action climatique (ODD 13 - Action pour le climat), la gravité de la crise climatique dépend également des mesures prises pour atteindre d'autres ODD (p. ex., [Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable](#)). Les changements climatiques influencent également la capacité de la communauté internationale à atteindre certains ODD (p. ex., [Objectif 2 : Faim «zéro»](#), [Objectif 3 : Bonne santé et mieux-être](#)). Compte tenu de l'interdépendance entre la crise des changements climatiques, l'action humaine et les impacts humains, il est important de reconnaître les effets inégaux que les changements climatiques ont sur certaines communautés. L'action climatique ne se limite pas à l'atténuation. Nos sociétés et nos communautés doivent également contribuer à l'implantation de mesures d'adaptation afin de réduire les effets négatifs des changements climatiques (Kwauk et Casey, 2022).

Les communautés méritantes d'équité subissent des impacts différents des changements climatiques par rapport aux communautés plus privilégiées et aux autres communautés méritantes d'équité. Les inégalités liées aux changements climatiques et le racisme environnemental sont le résultat de la géographie physique et sociale, des politiques ou d'un manque de défense et de représentation dans les processus décisionnels. Les causes des inégalités environnementales peuvent être intentionnelles ou non, mais leurs conséquences ont un impact disproportionné sur les communautés déjà vulnérables et augmentent leur risque lié aux changements climatiques. En 2024, le gouvernement du Canada a adopté le [Projet de loi C-226](#), *Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à évaluer et prévenir le racisme environnemental ainsi qu'à s'y attaquer et à faire progresser la justice environnementale*. Cette loi permettra, par l'intermédiaire d'Environnement et Changement climatique Canada, d'évaluer et d'atténuer les cas de racisme environnemental dans le but de promulguer des lois, des politiques et des programmes fédéraux visant à protéger les communautés vulnérables.

Comment pouvons-nous relever ce défi?

Les changements climatiques sont un défi mondial qui comporte des aspects techniques (émissions de gaz à effet de serre) et systémiques (structure sociale et économique), mais leurs effets se déploient différemment selon les régions. Bien qu'il soit important de comprendre comment les gaz à effet de serre sont émis et accumulés pour prévoir la venue des changements climatiques et prendre des mesures appropriées, ces concepts peuvent sembler abstraits et bien loin de la réalité quotidienne de nombreuses personnes. Les activités financées devraient permettre d'informer les participant.e.s en établissant des liens entre leurs communautés et les changements climatiques mondiaux à l'aide d'exemples pertinents à l'échelle régionale ou locale.

Les approches adaptées au contexte local et pertinentes pour la communauté en matière d'éducation environnementale sont l'un des nombreux principes directeurs que les jeunes Canadiens et Canadiennes souhaitent voir mis en œuvre dans l'éducation environnementale (Environnement et Changement climatique Canada, 2024). Les jeunes de partout au Canada veulent en savoir plus sur les répercussions humaines des changements climatiques grâce à une éducation environnementale interdisciplinaire qui tient compte des facteurs sociologiques liés aux changements climatiques (Environnement et Changement climatique Canada, 2024; Allen et al., 2024). Afin d'aider les participant.e.s à mieux comprendre les liens entre les êtres humains et les

changements climatiques (p. ex. : les répercussions sur la santé, le bien-être et l'équité), les activités du programme De l'action à l'impact doivent aller au-delà des stratégies individuelles de réduction des gaz à effet de serre et des déchets pour inclure des mesures qui atténuent les changements climatiques à un niveau systémique ou qui répondent aux besoins spécifiques des communautés en matière de résilience aux changements climatiques grâce à l'adaptation.

De nombreux jeunes souffrent d'anxiété climatique, qui est parfois exacerbée par une mauvaise communication sur le sujet. Il arrive également que les individus se sentent dépassés ou effrayés par l'ampleur de l'enjeu (Stevenson et Peterson, 2015). L'éducation au climat peut avoir l'effet inverse de celui escompté : plutôt que de susciter l'inquiétude (qui précède

généralement l'action), elle peut laisser les apprenants dans un sentiment de désespoir et d'apathie (Stevenson et Peterson, 2015). L'espoir climatique est un facteur clé prédictif de l'action environnementale. Pour les jeunes, l'espoir climatique semble être une source de motivation plutôt qu'un rempart contre le désespoir (Stevenson et Peterson, 2015). Le meilleur moyen de lutter contre le désespoir climatique est d'agir directement pour soutenir le bien-être des jeunes et leur capacité à agir. En soutenant les compétences de gestion autonome des jeunes, telles que l'intelligence émotionnelle, la résilience émotionnelle et l'optimisme, on les aide à contrer leurs émotions négatives liées aux changements climatiques et à lutter contre le désespoir.

Mettre l'accent sur les actions individuelles en faveur du climat peut également, sans le vouloir, exacerber les angoisses climatiques et nuire au bien-être des jeunes. Cela se produit non seulement en exerçant une pression excessive sur les jeunes pour qu'ils luttent contre les problèmes causés par les adultes (une tâche titanesque), mais aussi en présentant leurs émotions liées au climat comme des enjeux individuels, alors qu'en réalité, elles sont partagées par beaucoup d'autres. Outre les compétences d'autogestion



mentionnées ci-dessus, le bien-être des jeunes peut être favorisé par une action collective en faveur du climat plutôt que par une approche purement individualiste (Vamvalis, 2023).

La prise en compte des facteurs systémiques des changements climatiques permet à l'éducation au climat d'aider plus équitablement les différentes communautés à prendre des mesures climatiques adaptées à leurs besoins et responsabilités spécifiques. L'accent mis sur les actions individuelles visant à réduire les gaz à effet de serre, par exemple, a un effet homogénéisant qui présuppose que tous les changements de comportement sont équivalents et réalisables (Kwauk et Casey, 2022). Cela occulte le fait que certaines populations ont une empreinte climatique plus importante que d'autres et souvent une plus grande capacité à réduire leur empreinte que d'autres. Les activités doivent reconnaître la diversité des relations écosociales que les individus peuvent entretenir avec l'environnement et éviter une approche uniforme qui privilégie certains types d'actions climatiques par rapport à d'autres et diabolise certains comportements individuels (p. ex., la consommation de viande ou l'utilisation d'emballages en plastique) en les qualifiant d'anti-environnementaux (Kennedy et Hamdon, 2023).

En plus de mieux comprendre les causes et les conséquences des changements climatiques, les jeunes Canadiens et Canadiennes veulent en savoir plus sur les « emplois verts » afin de pouvoir planifier une carrière qui contribue à atténuer les changements climatiques et qui soutient la transition de leur communauté vers des infrastructures plus durables (Environnement et Changement climatique Canada, 2024; Allen et al., 2024). Les activités proposées dans le cadre de l'initiative De l'action à l'impact devraient inclure des informations sur les emplois et les parcours professionnels liés aux STIM afin d'aider les jeunes à comprendre les différentes façons dont ils peuvent soutenir professionnellement l'action climatique. Les activités devraient également informer les participant.e.s sur les compétences vertes qui leur seront utiles dans d'autres contextes.

Les compétences pour un avenir vert comprennent les compétences techniques liées aux carrières dans les domaines des STIM et les compétences transférables liées à la vie quotidienne, ainsi que celles liées à la lutte contre les causes et les conséquences systémiques des changements climatiques. Des compétences, telles que l'adaptabilité, la collaboration, l'empathie, la résilience et la réflexion de haut niveau peuvent toutes être mises à profit dans le cadre d'actions individuelles ou collectives en faveur du climat, qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation.

2. Contrer la désinformation scientifique

En 2022 et 2024, l'ACCS a mis en œuvre le programme de financement de l'engagement communautaire et le programme de financement « Ensemble contre la désinformation » afin de lutter contre la désinformation sur les questions de santé au sein des communautés méritantes d'équité. Ces programmes ont permis de rejoindre plus de 3 700 personnes dans 18 communautés méritantes d'équité au Canada, et de leur transmettre des compétences qui ont contribué à réduire la propagation de la désinformation.

S'inspirant du succès du programme « Ensemble contre la désinformation », les activités proposées dans le cadre du thème « **Contrer la désinformation scientifique** » visent à aider les apprenant.e.s à approfondir leur compréhension d'un sujet scientifique ou sanitaire pertinent au niveau local et susceptible de faire l'objet de désinformation. Elles ont également pour objectif d'expliquer les conséquences de la désinformation sur la communauté, d'offrir aux participant.e.s des stratégies fondées sur des preuves pour identifier la désinformation et de les motiver à en réduire la propagation. Les jeunes et les adultes participant.e.s devraient avoir la possibilité d'acquérir et de développer des compétences transférables spécifiques, pertinentes pour lutter contre la désinformation, qu'ils et elles pourront appliquer dans divers contextes pratiques. Ils et elles pourraient également être incité.e.s à envisager une carrière dans les STIM ou dans un domaine connexe afin de contribuer à freiner la propagation de la désinformation. Pour ce faire, il serait judicieux de leur présenter des parcours professionnels liés aux STIM et des portraits de professionnel.le.s qui y évoluent, de leur permettre de tisser des liens avec des personnes du secteur ou de leur donner d'autres outils fondés sur des données probantes visant à faire naître en eux des aspirations professionnelles dans les STIM.

Pourquoi ce thème est-il important?

La propagation de fausses informations et de désinformation scientifiques constitue une menace sérieuse pour la sécurité publique. Elles interfèrent avec les décisions fondées sur des preuves, entravent la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des mesures de sécurité, des réglementations et des plans d'atténuation, et sapent la confiance et la cohésion sociale. La désinformation entrave directement et indirectement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies. Par exemple, la

désinformation et les fausses informations sur le climat entravent la compréhension et l'acceptation des mesures de protection de l'environnement, ce qui freine les progrès vers la réalisation de l'ODD 15 (Vie terrestre) et de l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable). La désinformation en matière de santé et l'exposition à des contenus préjudiciables entravent les progrès vers la réalisation de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être).

Étant donné que la désinformation en matière de santé peut influencer les comportements et, à terme, nuire à la santé, (Loomba et al., 2021) « l'environnement informationnel » pourrait être considéré comme un déterminant social de la santé indépendant d'autres déterminants, tels que le statut socio-économique, le genre, la race et le niveau d'éducation (Palmer et Gorman, 2025). Cependant, la désinformation est étroitement liée à d'autres déterminants de la santé et du bien-être dans les communautés méritantes d'équité. Par exemple, il existe un cercle vicieux entre la désinformation et l'éducation : la désinformation peut limiter l'accès à une éducation et à des ressources de qualité pour les groupes marginalisés. En revanche, une éducation de qualité et une bonne maîtrise des médias numériques peuvent doter ces mêmes communautés des outils nécessaires pour identifier et résister à la désinformation (United Nations Executive Office of the Secretary-General (EOSG), 2023).

Comment pouvons-nous relever ce défi?

Heureusement, il existe des stratégies qui améliorent la capacité du public à identifier les fausses informations et à réduire ainsi leur propagation. Ces stratégies comprennent l'immunisation contre la rhétorique trompeuse ou les sophismes dans les médias



Immunisation



Incitations



Pensée critique

Interventions individuelles contre la désinformation

mensongers (c'est-à-dire les tactiques de désinformation) {Roozenbeek et al., 2022}, les incitations qui encouragent les individus à réfléchir à l'exactitude des informations avant de les partager (ou « nudging ») (Pennycook et Rand, 2022) et l'enseignement des compétences de pensée critique. Ces

outils et le développement de compétences futures, telles que l'autogestion (p. ex., la

régulation émotionnelle) ou la culture numérique et les STIM (p. ex., la maîtrise de l'information) peuvent être utilisés pour lutter contre la désinformation dans divers domaines et contextes.

Cependant, de nombreuses personnes qui succombent à la désinformation ne manquent pas de capacités intellectuelles ou de compétences de réflexion pertinentes ; elles ne sont simplement pas motivées à utiliser leurs compétences (Orosz et al., 2024). C'est pourquoi le programme de financement De l'action à l'impact cherche à soutenir des activités visant à offrir non seulement les informations et les compétences nécessaires pour repérer les fausses informations, mais aussi à susciter la motivation nécessaire pour le faire.

Souvent, la réceptivité aux fausses informations ne résulte pas seulement d'un manque de compétences, d'accès à l'information ou de motivation, mais aussi d'une méfiance à l'égard de la science. Aider le public à comprendre le processus scientifique peut l'aider à reconnaître les fausses informations dans le domaine des STIM ou de la santé. Pour aider le public à développer les outils nécessaires pour distinguer les informations exactes des fausses informations scientifiques, il ne suffit pas d'offrir des « faits » scientifiques corrects. Il faut également éduquer le public au sujet du processus scientifique lui-même (au-delà de la méthode scientifique de base) afin d'inclure les caractéristiques dynamiques de la science, telles que l'évaluation par les pairs, la recherche d'un consensus et le rôle qu'y joue l'incertitude (Bergstrom et al., 2022).

En comprenant comment les découvertes scientifiques sont réalisées, abordées et acceptées, les apprenant.e.s seront mieux outillés pour distinguer les connaissances scientifiques crédibles de la pseudoscience, de la désinformation et de la mésinformation. Le processus scientifique favorise le développement de compétences futures, telles que la pensée critique, le dialogue et la culture numérique/STIM, qui sont essentielles pour lutter contre la désinformation, et les activités offrent aux participant.e.s l'occasion de les mettre en pratique. Enfin, les activités qui explorent le processus scientifique en abordant la désinformation peuvent offrir aux apprenant.e.s l'occasion de découvrir des carrières potentielles liées aux STIM, en particulier celles qui répondent aux besoins de leurs propres communautés.

Portée et objectifs

Le programme de financement De l'action à l'impact de l'ACCS offrira un financement d'une durée de 1 à 2 ans, pouvant atteindre 100 000 \$ par an, pour un maximum de 200 000 \$ par projet, aux organisations membres de l'ACCS et à leurs partenaires communautaires afin qu'ils puissent proposer des activités animées dans les communautés rurales et éloignées du Canada qui sont méritantes d'équité, comme les communautés autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis), les personnes racisées, les nouveaux arrivants, les personnes 2ELGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les femmes/filles et les personnes issues de la diversité de genres, les personnes à faible revenu ou sans domicile fixe. Pour obtenir la liste qui remplit les catégories d'intérêt de la SSF, consultez l'annexe A.

Ces activités doivent aborder l'un des défis mondiaux suivants :

- Action climatique menée par la communauté;
- Contrer la désinformation scientifique (par exemple dans les domaines de la santé, du climat, etc.)

L'objectif du programme est d'offrir aux membres de l'ACCS un financement pour :

- Permettre à plus de 65 000 jeunes de la maternelle à la 12e année, dont au moins 5 000 jeunes Autochtones, et à leurs familles issus de communautés rurales et éloignées méritantes d'équité de participer à des activités pratiques et pertinentes au plan local.
 - Les activités peuvent être proposées à d'autres publics, mais le public principal (et l'objectif en termes de participation) est constitué des jeunes méritants d'équité, des régions rurales et éloignées, ainsi que de leurs familles.
- Favoriser l'augmentation des connaissances, de la compréhension et de la motivation à prendre des mesures positives chez au moins 60 % des participant.e.s suivis;
- Développer un intérêt accru pour les carrières en STIM chez les jeunes participant.e.s.

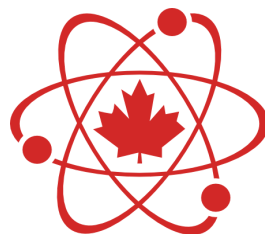
Admissibilité

Le programme de financement De l'action à l'impact de l'ACCS est accessible aux organisations membres et aux membres affiliés de l'ACCS (à but non lucratif ou à but lucratif) en règle qui offrent directement des programmes publics (en personne ou en ligne) à des communautés méritantes d'équité ou rurales et éloignées.

*Veuillez noter que les ministères fédéraux, les institutions fédérales et les sociétés d'État du gouvernement du Canada **ne sont pas** admissibles au programme de financement De l'action à l'impact.

La priorité sera accordée aux organisations qui entretiennent des relations actuelles et continues avec la communauté méritante d'équité et/ou rurale et éloignée avec laquelle elles proposent de travailler. Les organisations candidates, dont la ou les communautés proposées ne constituent pas le public principal (c'est-à-dire que **cette communauté représente moins de 50 % de leur public ou de leurs participant.e.s**) doivent travailler avec une organisation collaboratrice en tant que cocandidate (voir ci-dessous).

Les organisations candidates qui desservent principalement la communauté visée (c'est-à-dire lorsque cette communauté représente plus de 50 % de leur public ou de leurs participant.e.s) ne sont pas tenues d'inclure une organisation communautaire comme cocandidate, mais elles peuvent choisir de le faire. Toutefois, si votre organisation dessert principalement la communauté visée, vous devez offrir une **lettre de soutien** d'un.e leader ou d'un.e collaborateur.ice de la communauté.



Critères de sélection

Les candidatures seront examinées par l'équipe de l'ACCS. L'équipe peut formuler une requête aux candidat.e.s pour obtenir des informations supplémentaires ou des éclaircissements.

Les candidatures seront examinées selon les critères de sélection suivants :

1. Cohérence des activités proposées avec le public cible et les besoins du public en matière d'action climatique ou de lutte à la désinformation scientifique (p. ex., format approprié, conception de l'activité, lieu, sujet pertinent, etc.);
2. Impact quantitatif des activités (et impact qualitatif, dans le cas échéant), comme le nombre de participant.e.s prévu.e et la durée de leur engagement;
3. Lien entre l'organisation demandeur de l'ACCS, la communauté rurale et éloignée ou méritante d'équité, et l'organisation communautaire cocandidate (dans le cas échéant);
4. Présence d'un plan visant à éliminer les obstacles auxquels le ou les publics visés pourraient être confrontés;
5. Expertise en matière d'engagement scientifique auprès du public et expertise/capacité de l'équipe qui planifiera et réalisera les activités;
6. Budget réaliste et capacité à réaliser les activités proposées;
7. Capacité à évaluer les activités et à recueillir des données démographiques pour les rapports de l'ACCS.

Organisations communautaires cocandidates

Les organisations communautaires cocandidates sont des collaboratrices organisationnelles qui travaillent en proximité avec le ou la membre candidat.e de l'ACCS pendant les phases de consultation et d'exécution du projet. **Une partie des fonds accordés doit être allouée aux organisations cocandidates** afin de soutenir leur travail dans le codéveloppement des activités, y compris les thèmes, le format et d'autres considérations, afin de garantir que les besoins de la communauté soient satisfaits. Les organisations cocandidates devront participer aux réunions sur les opérations de financement, rencontrer périodiquement l'équipe de l'ACCS pour examiner l'avancement du projet et pourront, si elles le souhaitent, accéder aux sessions pertinentes de la communauté de pratique. Les organisations cocandidates seront également chargées de remplir une partie spécifique du formulaire de candidature (voir l'annexe B pour plus d'informations à ce sujet).

Développement professionnel et ressources

Afin d'aider les bénéficiaires à réussir, l'ACCS fournira les soutiens suivants :

- Deux réunions obligatoires par an pour les bénéficiaires de financement afin de faire le point, de nouer des liens avec les pairs et d'obtenir de l'aide;
- Une trousse d'évaluation pour faciliter la collecte de données démographiques et l'évaluation des activités;
- L'accès à la bibliothèque de l'ACCS contenant les webinaires passés de la communauté de pratique sur des sujets liés à la réussite de la mise en œuvre des programmes;
- L'accès aux communautés de pratique de l'ACCS :
 - CdP des éducateur.rice.s et programmeur.se.s;
 - CdP de connexion scientifique;
 - CdP praticien.ne.s autochtones (réservé au personnel membre de l'ACCS autochtone);
 - CdP des leaders nationaux de l'apprentissage environnemental.
- Ressources sur les changements climatiques et l'action climatique créées dans le cadre du programme GénérationAction de l'ACCS;
- Trousse à outils contenant des ressources pour lutter contre la désinformation : processus scientifique, tactiques des désinformateur.rice.s, sophismes et biais cognitifs, culture numérique, meilleures pratiques pour les médias sociaux et les conversations difficiles;
- Contacte avec des expert.e.s en la matière par l'intermédiaire de notre coalition d'expert.e.s.



Trousse d'évaluation

Les candidat.e.s retenu.e.s recevront une trousse d'évaluation comprenant des ressources et des outils permettant d'évaluer les objectifs du programme de financement :

- Amélioration des connaissances/de la sensibilisation;
- Meilleure compréhension;
- Motivation accrue à entreprendre des actions positives;

- Intérêt accru pour les carrières dans les STIM chez les jeunes participant.e.s.

Les résultats de l'évaluation des activités seront présentés dans des rapports de projet trimestriels. **Ces rapports doivent être produits et présentés à intervalles réguliers afin de garantir que le projet conserve son soutien financier.** Outre les mesures d'impact, les formulaires de rapport de projet permettront également de recueillir le nombre de participant.e.s et les données démographiques pertinentes.

Il faut environ 20 minutes pour remplir le formulaire de rapport et les données seront utilisées dans le rapport annuel de l'ACCS sur le [Fonds stratégique des sciences \(FSS\)](#). Les données permettront également à l'ACCS d'évaluer les progrès des bénéficiaires par rapport aux objectifs de leur projet.

Les bénéficiaires sont invités à soumettre un formulaire d'évaluation formative annuelle du programme afin d'offrir à l'ACCS des commentaires sur le programme de financement De l'action à l'impact qui nous permettront de continuer à améliorer nos programmes.

Échéancier du programme

Les échéanciers suivants présentent les dates butoirs pour les projets d'un an (2026-2027) et de deux ans (2026-2028).

*Afin d'atteindre les objectifs de participation de votre organisation et de respecter les délais fixés pour les rapports d'étape, l'ACCS recommande que les activités destinées au public débutent au plus tard en août 2026.

Échéancier pour un projet d'un (1) an : 2026-2027

Ouverture du processus de candidature	22 octobre 2025
Session d'information sur les candidatures	13 novembre 2025
Date limite de dépôt de candidature	19 décembre 2025
Annonce des décisions	Mars 2026
Versement de la première partie du financement (80 %) aux bénéficiaires après la signature des documents	Avril 2026
Planification, organisation et développement/co-crédation et co-développement de projets ou d'activités*	Avril à juillet 2026
Réunion de lancement « De l'action à l'impact » (réunion obligatoire n° 1 pour les bénéficiaires de financement)	5 mai 2026
Réunions de la communauté de pratique (voir ci-dessous)	Avril 2026 à mars 2027
Soumission du premier rapport d'étape 2026 à 2027	Juillet 2026
Réunion de suivi du projet « De l'action à l'impact » (réunion obligatoire n° 2 pour les bénéficiaires de financement)	Octobre 2026
Soumission du deuxième rapport d'étape 2026 à 2027	Novembre 2026
Soumission du rapport annuel 2026 à 2027	Mars 2027
Date limite pour l'envoi de la dernière partie du financement (20 %) aux bénéficiaires, sous réserve de la soumission des rapports annuels et de leur évaluation.	31 mars 2027

Échéancier pour un projet de deux (2) ans : 2026-2028

Ouverture du processus de candidature	22 octobre 2025
Session d'information sur les candidatures	13 novembre 2025
Date limite de dépôt de candidature	19 décembre 2025
Annonce des décisions	Mars 2026
Versement des fonds pour 2026-2027 - Première tranche (80 %) versée aux bénéficiaires après la signature des documents	Avril 2026
Planification, organisation et développement/co-crédation et co-développement de projets ou d'activités*	Avril à juillet 2026
Réunion de lancement du projet « De l'action à l'impact » (réunion obligatoire n° 1 pour les bénéficiaires de financement)	5 mai 2026
Réunions de la communauté de pratique (voir ci-dessous)	Avril 2026 à mars 2027
Soumission du premier rapport d'étape 2026 à 2027	Juillet 2026
Réunion de suivi du projet De l'action à l'impact (réunion obligatoire n° 2 pour les bénéficiaires de financement)	Octobre 2026
Soumission du deuxième rapport d'étape 2026 à 2027 et demande de financement pour la deuxième année	Novembre 2026
Décision concernant la prolongation du financement pour la deuxième année	Janvier 2027
Rapport annuel 2026 à 2027	Mars 2027
Versement des fonds pour 2026 à 2027 – La dernière tranche (20 %) sera versée aux bénéficiaires après réception des rapports annuels et de l'évaluation.	Mars 2027
Versement des fonds pour 2027 à 2028 – La première tranche (80 %) sera versée aux bénéficiaires approuvés.	Avril 2027
Réunions de la communauté de pratique (voir ci-dessous)	Avril 2027 à mars 2028

Rapport d'étape 1 - 2027 à 2028	Juillet 2027
Rapport d'étape 2 - 2027 à 2028	Novembre 2027
Rapport sommatif final De l'action à l'impact - 2027 à 2028 Évaluation formative finale De l'action à l'impact	31 mars 2028
Versement des fonds pour 2027 à 2028 – Dernière tranche (20 %) versée aux bénéficiaires sous réserve de la soumission des rapports annuels et de leur évaluation.	31 mars 2028

Communauté de pratique

L'Association canadienne des centres de sciences soutient ses membres et l'ensemble du secteur de la vulgarisation scientifique par le biais de [Communautés de pratique](#). Les bénéficiaires de financement doivent assister à au moins deux réunions de communauté de pratique de leur choix par année afin de garantir la réussite de la mise en œuvre du programme.

Processus de candidature

Toutes les demandes doivent être soumises par l'entremise de la plateforme « Good Grants ». Veuillez consulter notre site Web pour plus d'informations sur l'utilisation de cette plateforme. Le portail des candidatures est accessible [ici](#).

Les informations ci-dessous décrivent les conditions requises pour remplir le processus de candidature. Si vous avez des questions, veuillez contacter Dre Krishana Sankar, gestionnaire de l'impact communautaire et conseillère scientifique de l'ACCS, à Krishana.S@casc-accs.com.

Coordonnées

Le ou la candidate est la personne chargée de remplir le formulaire de candidature et de répondre à toutes les questions que l'ACCS pourrait lui poser.

Le ou la responsable des activités est la personne chargée de planifier et de mettre en œuvre les activités proposées. Il ou elle sera la personne à contacter pour tout ce qui concerne les activités mises en œuvre, la participation aux communautés de pratique et sera également la personne à contacter pour toute autre personne intéressée par une collaboration. Les candidat.e.s peuvent indiquer autant de responsables d'activités que nécessaire.

Informations sur le projet

Les activités admissibles doivent être axées sur la participation et la collaboration avec au moins une communauté méritante d'équité et/ou une communauté rurale et éloignée. Les activités animées (en personne et/ou virtuelles) comprennent notamment : des activités pratiques et des jeux, des spectacles, des rencontres, des cercles d'apprentissage, des présentations ou des démonstrations, des assemblées publiques et des tables rondes, ainsi que des séminaires de perfectionnement professionnel.

Les activités admissibles doivent avoir un lien direct et mesurable avec les objectifs du programme de financement De l'action à l'impact de l'ACCS. Ces liens mesurables seront utilisés lors de l'élaboration d'un plan d'évaluation.

Description du projet

Environ 500 mots

Les candidat.e.s rédigeront une description des activités de mobilisation, notamment :

- Description du sujet et raisons pour lesquelles il est pertinent pour la communauté;
- Résumé des formats d'activité/mécanismes de mise en œuvre proposés, y compris la manière dont les obstacles auxquels le public cible pourrait être confronté seront surmontés;
- Pertinence du sujet choisi parmi les défis mondiaux et manière dont les activités proposées répondront aux besoins de la communauté méritante d'équité avec laquelle ils et elles ont établi un partenariat;
- Comment le programme répondra aux objectifs de l'initiative De l'action à l'impact.

Plan du projet

Les candidat.e.s sont invités à soumettre un tableau présentant leur plan de projet, y compris toutes les activités opérationnelles et publiques, par ordre chronologique, pour les périodes 2026-2027 et 2027-2028. Ce tableau doit inclure :

- Activité : Le nom ou le nom provisoire de chaque activité
- Calendrier
 - Veuillez indiquer les dates approximatives auxquelles les activités auront lieu en utilisant le format « MM/AAAA », par exemple 12/2026 - 02/2027.
 - Veuillez vous référer au guide du programme pour connaître les dates limites de remise des rapports.
- Type :
 - Si activité opérationnelle, par exemple :
 - Consultation
 - Développement et planification
 - Préparation du matériel
 - Formation du personnel
 - Marketing et promotions
 - Évaluation et préparation ou analyse

- Recrutement de collaborateurs ou de présentateurs, etc.
- Si activité en contact avec le public, par exemple :
 - Camp de jour;
 - Programme scolaire;
 - Programme parascolaire;
 - Atelier/événement pour les jeunes;
 - Atelier/événement pour les familles;
 - Perfectionnement professionnel des éducateur.rice.s; etc.
- Description : Une phrase résumant ce que les participants feront ou décrivant les détails de l'activité opérationnelle.
- Nombre prévu de jeunes
- Nombre prévu d'adultes membres de la famille
- Durée prévue de l'engagement
 - Combien de temps les participant.e.s consacreront-ils et elles à cette ou ces activités ? Indiquez le nombre d'heures, par exemple :
 - Programme scolaire d'une heure = 1
 - Camp de 5 jours avec 5 heures d'enseignement actif par jour = 25
 - Kiosque d'information où les participant.e.s passent quinze minutes avant de poursuivre leur chemin = 0,25

Expertise organisationnelle

Fournissez des informations sur les compétences de votre personnel en matière d'expertise technique et d'engagement public dans le domaine scientifique.

Relations communautaires



Relations avec le public

Environ 200 mots

Afin de garantir que le programme de financement réponde véritablement aux besoins des communautés rurales et éloignées ou méritantes d'équité, veuillez fournir un résumé de votre relation de travail avec la communauté avec laquelle vous avez l'intention de collaborer, et expliquer en quoi ce projet pourrait s'appuyer sur le travail en cours ou approfondir les liens existants.

Organisations communautaires cocandidates

Fournissez le nom de l'organisation communautaire avec laquelle vous collaborerez dans le cadre du projet et fournissez une description de l'historique de collaboration entre votre organisation et cette organisation.

Formulaire des organisations communautaires cocandidates

L'organisation communautaire cocandidate devra remplir un formulaire où elle décrira sa vision du projet et sa relation avec l'organisation principale. Les cocandidats recevront leur partie du formulaire de demande par courriel (distribué sur la plateforme par le ou la candidate principal). Avant de soumettre leur demande, les organisations cocandidates sont invitées à enregistrer leurs réponses et à les partager avec le demandeur principal afin de les examiner et de discuter des révisions nécessaires. Voir l'annexe B.

Lettre de soutien de la communauté

Fournissez le nom de l'organisme communautaire ou des organismes communautaires qui serviront de référence pour valider l'efficacité des programmes de votre organisation. Ces personnes ou organisations recevront un formulaire à remplir après le dépôt de la demande et leurs réponses ne seront pas visibles par le demandeur principal.

Budget

Dans le cadre de la demande, vous devrez soumettre une proposition budgétaire. Veuillez lire attentivement l'annexe C pour obtenir la liste complète des dépenses admissibles et non admissibles. Pour vous aider à préparer votre budget, vous pouvez télécharger un modèle ici : [Modèle de budget De l'action à l'impact](#). La proposition de budget doit être saisie dans le tableau. **Veuillez ne pas envoyer le modèle en pièce jointe.**

Les organisations qui présentent une demande conjointement avec une organisation cocandidate doivent fournir un budget unique pour leur organisation, incluant l'allocation proposée pour la cocandidate pour la durée du projet. L'organisation cocandidate doit fournir un résumé de ses dépenses liées au projet et de sa contribution non monétaire (ex. temps, matériel, locaux, services, etc.) (voir l'annexe B). Afin de garantir que le programme de subventions soutienne le plus grand nombre possible de membres de l'ACCS, le montant maximal de la requête de financement est de 100 000 \$ par an, pour une période maximale de deux ans (200 000 \$ au total par projet).

Au moins 20 % du coût total de l'activité doit être financé par des fonds supplémentaires ou des contributions non monétaire (ex. temps, matériel, locaux, services, etc.) de l'organisation bénéficiaire. Une partie du budget doit également être consacrée à l'évaluation du programme et à l'évaluation de l'apprentissage. Cette allocation peut inclure, notamment : le temps consacré par le personnel à la conception, à la préparation, à l'administration et à l'analyse des évaluations; les honoraires des groupes de discussion; les prix incitatifs pour les sondages; et le matériel ou les fournitures liés aux outils et aux activités d'évaluation.

Les candidat.e.s devront également justifier la portée proposée par rapport au montant total des fonds demandés en fournissant des informations telles que le coût moyen par participant.e et le nombre total d'heures d'engagement (p. ex., le nombre d'heures d'interaction multiplié par le nombre de participant.e.s).

Évaluation et rapports

Veuillez fournir des informations sur les activités actuelles de votre organisation afin d'évaluer les résultats d'apprentissage des activités et de déterminer si des informations démographiques sont recueillies. Veuillez indiquer tout obstacle à la collecte de mesures d'impact sur l'apprentissage et d'informations démographiques. Veuillez noter que l'ACCS fournira des documents contenant des directives en matière d'évaluation et de rapport uniquement aux candidat.e.s retenus.

Collaboration et soutien

L'ACCS soutient et encourage la collaboration entre ses membres, en favorisant le partage d'informations et de ressources au profit du secteur. Dans le cadre de ce programme, l'ACCS offre l'accès à plusieurs communautés de pratiques (énumérées ci-dessus), où les organisations bénéficiaires peuvent apprendre auprès d'experts et de pairs, et bénéficier d'un perfectionnement professionnel.

Coordonnées

Pour toute question concernant la participation à ce programme, veuillez contacter Dre Krishana Sankar à Krishana@CASC-ACCS.com.

Annexe A

Voici une liste de toutes les catégories pour lesquelles le gouvernement du Canada souhaite évaluer l'impact dans le cadre du programme Fonds stratégique des sciences. Les bénéficiaires sélectionnés devront recueillir des données démographiques auprès des participant.e.s ou les estimer.

Source : Manuel des normes de données de l'ISDE 1.0, 27 février 2024	
Sous-indicateur EDI	
Si les participant.e.s s'auto-identifient	
Sous-indicateur : Nb de personnes qui s'auto-identifient	
Sous-indicateur : Nb de personnes préférant ne pas répondre ou ne s'étant pas auto-identifiées	
Si les données sont approximatives ou estimées	
Sous-indicateur : Nb de participant.e.s	
Décrire la méthodologie utilisée pour estimer les catégories EDI :	
Catégories	
Sous-indicateur : Nb d'Autochtones	
Sous-indicateur : Nb de Noir.e.s	
Sous-indicateur : Nb de personnes de l'Asie de l'Est ou de l'Asie du Sud-est	
Sous-indicateur : Nb de Latino-américain.e.s	
Sous-indicateur : Nb de personnes du Moyen-Orient	
Sous-indicateur : Nb de Sud-Asiatiques	
Sous-indicateur : Nb de Blancs	
Sous-indicateur : Nb de jeunes	
Sous-indicateur : Nb d'immigrant.e.s	
Sous-indicateur : Nb de femmes	
Sous-indicateur : Nb d'hommes	
Sous-indicateur : Nb de personnes non binaires	
Sous-indicateur : Nb de personnes 2ELGBTQI+	
Sous-indicateur : Nb de personnes membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire	
Sous-indicateur : Nb de personnes en situation de handicap	
Sous-indicateur : Nb de personnes d'une autre catégorie	<i>Personnes racisées vivant au Canada</i>

***Veuillez noter :** La participation à l'auto-évaluation est facultative pour les participant.e.s à l'activité.

- Dans le cadre de la collecte de données, les candidat.e.s doivent veiller à adopter des approches culturellement sécuritaires qui tiennent compte des traumatismes et qui sont inclusives. Lorsque l'auto-identification directe n'est pas appropriée, les bénéficiaires peuvent utiliser d'autres méthodes, telles que les données statistiques régionales, la collaboration avec des partenaires communautaires ou d'autres mesures indirectes pour fournir les informations et les indicateurs requis.
- L'ACCS fournira un document contenant des lignes directrices d'évaluation afin d'aider les bénéficiaires à mettre en œuvre ces pratiques de manière efficace et de garantir que la collecte de données soit effectuée de manière respectueuse, éthique et conforme au bien-être des participant.e.s.

Annexe B

Le tableau ci-dessous répertorie les questions que les organisations cocandidates peuvent voir sur le formulaire de demande et les questions auxquelles les cocandidates doivent répondre.

Les questions suivantes du formulaire sont visibles par l'organisation cocandidate.

Description du projet

Comment adapteriez-vous votre projet pour mener à bien les activités proposées si vous obteniez le financement minimum de 50 000 \$?

Quelle est la relation de votre organisation avec la ou les communautés en quête d'équité que vous comptez impliquer?

Relation avec l'organisation cocandidate

Allocation de financement pour la cocandidate pour 2026 à 2027

Allocation de financement de la cocandidate pour 2027 à 2028

L'organisation cocandidate doit répondre aux questions suivantes :

Depuis combien de temps entretenez-vous un lien avec l'organisation cocandidate principale?

< 1 an

1 - 2 ans

3 - 5 ans

> 5 ans

Veuillez décrire votre relation avec cette organisation.

Maximum de 200 mots. Une liste est suffisante.

Veuillez énumérer les événements, collaborations ou projets passés.

Comment ce projet aidera-t-il les membres de votre communauté?

Maximum de 200 mots. Une liste est suffisante.

Veuillez décrire en quoi ce sujet est pertinent pour les membres de votre communauté et comment les activités favoriseront l'apprentissage et la motivation.

Quel est votre rôle ou celui de votre organisation dans ce projet?

Maximum de 200 mots. Veuillez énumérer vos responsabilités ou celles de votre organisation et indiquer comment vous ou votre organisation contribuerez à ce projet. Une liste est suffisante.

Dépenses de l'organisation cocandidate

Veuillez indiquer la part du financement alloué que votre organisation utilisera pour les catégories suivantes pendant la durée du projet si le ou la candidate principale obtient l'intégralité de la requête.

Les dépenses ne doivent pas dépasser le montant total alloué au candidat membre de l'ACCS/candidat.e principal.e (voir ci-dessus).

- **Temps de travail du personnel/honoraires;**
- **Déplacements/hébergement et participation;**
- **Formation du personnel/renforcement des capacités;**
- **Contribution non monétaire (ex. temps, matériel, locaux, services, etc.).**

Notes de dépenses

Veuillez fournir des informations supplémentaires sur les dépenses énumérées ci-dessus.

Y a-t-il quelqu'un dans votre organisation qui puisse assister aux réunions obligatoires sur les opérations des bénéficiaires?

Oui

Non

Annexe C

Vous trouverez ci-dessous une description des dépenses admissibles et non admissibles au programme de financement De l'action à l'impact.

Coûts admissibles

Tels que définis par le ministère de l'Innovation, sciences et développement économique Canada

- Recherche
- Mobilisation des connaissances ou transfert de technologie
- Réseautage
- Opérations
- Main-d'œuvre directe (y compris les salaires des étudiants)
- Services professionnels et techniques / contrats
- Équipement (à l'exception du matériel de recherche majeurs décrits plus en détail ci-dessous)
- Matériaux et fournitures
- Frais de déplacement conformément aux conditions énoncées dans la directive du Conseil national mixte sur les déplacements ou les politiques du Conseil du Trésor.

[Site Web du Conseil national mixte](#)

Coûts non admissibles

Tels que définis par le ministère de l'Innovation, sciences et développement économique Canada

- Les coûts liés à la construction ou à la rénovation majeure de bâtiments et de structures.
- Les coûts liés à l'achat ou à la location de terrains.
- Les coûts liés à l'acquisition d'équipements de recherche importants d'une valeur supérieure à 250 000\$.
- Les coûts liés au démarchage auprès de fonctionnaires fédéraux ou de titulaires de charges publiques (y compris par le recours à des cabinets ou à des consultants externes).

Références

- Allen, K., Waldron, I., Gbadebo, K., et Simpson, A.-M. (2024). *Time to Clear the Air: A Curriculum Project to Build Leadership Skills Among Black Students to Address Environmental, Climate, and Urban Planning Inequalities in Windsor-Essex, Ontario*.
- Bergstrom, C. T., Pimentel, D. R., et Osborne, J. (2022, October 26). *To fight misinformation, we need to teach that science is dynamic*. Scientific American.
<https://www.scientificamerican.com/article/to-fight-misinformation-we-need-to-teach-that-science-is-dynamic/>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2024). *Points saillants de la mobilisation des jeunes : Vers un cadre national pour l'apprentissage environnemental*. Canada.Ca.
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence/consultations/cadre-national-sensibilisation-environnement/points-saillants.html>
- Kennedy, E. H., et Hamdon, C. (2023). Do people who drive trucks care about the environment? *Contexts*, 22(3), 18–23. <https://doi.org/10.1177/15365042231192496>
- Kwauk, C. T., et Casey, O. M. (2022). A green skills framework for climate action, gender empowerment, and climate justice. *Development Policy Review*, 40(S2).
<https://doi.org/10.1111/dpr.12624>
- Loomba, S., de Figueiredo, A., Piatek, S. J., de Graaf, K., et Larson, H. J. (2021). Measuring the impact of COVID-19 vaccine misinformation on vaccination intent in the UK and USA. *Nature Human Behaviour*, 5(3), 337–348.
<https://doi.org/10.1038/s41562-021-01056-1>
- Orosz, G., Faragó, L., Paskuj, B., Rakovics, Z., Sam-Mine, D., Audemard, G., Modeliar, M. S., et Krekó, P. (2024). Softly empowering a prosocial expert in the family: Lasting effects of a counter-misinformation intervention in an informational autocracy. *Scientific Reports*, 14(1). <https://doi.org/10.1038/s41598-024-61232-x>

- Palmer, A., et Gorman, S. (2025). Misinformation, trust, and health: The case for information environment as a major independent social determinant of health. *Social Science & Medicine*, 381, 118272.
<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2025.118272>
- Pennycook, G., et Rand, D. G. (2022). Accuracy prompts are a replicable and generalizable approach for reducing the spread of misinformation. *Nature Communications*, 13(1). <https://doi.org/10.1038/s41467-022-30073-5>
- Roozenbeek, J., van der Linden, S., Goldberg, B., Rathje, S., et Lewandowsky, S. (2022). Psychological inoculation improves resilience against misinformation on social media. *Science Advances*, 8(34). <https://doi.org/10.1126/sciadv.abo6254>
- Snyder, C., Rand, K., et Sigmon, D. (2005). Hope theory: A member of the positive psychology family. In C. Snyder et S. Lopez (Eds.), *Handbook of Positive Psychology* (pp. 257–276). Oxford University Press.
- Stevenson, K., et Peterson, N. (2015). Motivating action through fostering climate change hope and concern and avoiding despair among adolescents. *Sustainability*, 8(1), 6.
<https://doi.org/10.3390/su8010006>
- United Nations Executive Office of the Secretary-General (EOSG) (2023). Intégrité de l'information sur les plateformes numériques. In *Notes et documents d'orientation du Cabinet du Secrétaire général*. United Nations Publications.
<https://doi.org/10.18356/27082245-31> (En français)
- Vamvalis, M. (2023). “We’re fighting for our lives”: Centering affective, collective and systemic approaches to climate justice education as a youth mental health imperative. *Research in Education*, 117(1), 88–112.
<https://doi.org/10.1177/00345237231160090>